

Pour une première inscription à l'Université de Limoges (non inscrit.e en 2019-2020) :

- Relevé de notes du baccalauréat ou du DAEU ou copie du diplôme de baccalauréat, DAEU, Capacité en Droit ou d'un titre admis en dispense
- Copie dernier diplôme obtenu ou dernier relevé de notes permettant l'accès à la formation souhaitée pour les **étudiants non néo-entrants déjà inscrits dans le supérieur**
- Numéro INE (ou BEA, N° National Etudiant) et fournir un document justifiant de ce numéro : relevé de notes, certificat de scolarité...
- Autorisation pédagogique (courrier/mail d'acceptation d'entrée en formation ou relevé de notes de l'année précédente ou arrêté de VAP / VAE...)
- Copie lisible carte nationale d'identité ou passeport ou titre de séjour (en cours de validité)
- Attestation ministérielle pour les sportifs de haut niveau
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) ; dans l'attente, l'attestation de recensement
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Formulaire d'engagement aux différents règlements de l'Université
- Pour toutes les filières STAPS : certificat d'aptitude à la pratique sportive intensive
- Justificatif de bourse (sauf pour les bourses sur critères sociaux du CROUS)
- Attestation de sécurité sociale, à jour, délivrée par votre caisse d'assurance maladie
- Engagement financier (autofinancement ou par un tiers) de la Direction de la Formation Continue complété et signé
- Avis de situation Pôle Emploi avec identifiant de moins de 3 mois
- Règlement des droits d'inscription universitaire (chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Limoges, avis de virement ou paiement en carte bancaire à la DFC)
- Justificatif du montant des droits formation sur le compte personnel de formation

Pour une réinscription à l'Université de Limoges (inscrit.e en 2019-2020) :

- Autorisation pédagogique (courrier/mail d'acceptation d'entrée en formation ou relevé de notes de l'année précédente ou arrêté de VAP / VAE...)
- Copie lisible de la carte nationale d'identité ou du passeport ou titre de séjour (en cours de validité)
- Attestation ministérielle pour les sportifs de haut niveau
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) ; dans l'attente, l'attestation de recensement
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Formulaire d'engagement aux différents règlements de l'Université
- Pour toutes les filières STAPS : certificat d'aptitude à la pratique sportive intensive
- Justificatif de bourse (sauf pour les bourses sur critères sociaux du CROUS)
- Attestation de sécurité sociale, à jour, délivrée par votre caisse d'assurance maladie
- Engagement financier (autofinancement ou par un tiers) de la Direction de la Formation Continue complété et signé
- Avis de situation Pôle Emploi avec identifiant de moins de 3 mois
- Règlement des droits d'inscription universitaire (chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Limoges, avis de virement ou paiement en carte bancaire à la DFC)
- Justificatif du montant des droits formation sur le compte personnel de formation